		
République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mardi 30 Novembre 2021	Séance du Mardi 07 Décembre 2021
		L'An Deux Mille Vingt et un, le Sept Décembre à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 37	
Présents : 32	Pour : 37	
Absents : 8	Contre :	
Représentés : 5	Abstention :	
Rapporteur	Francis BARDEAU	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Arnaud MOULS (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont L'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont L'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont L'Hérault), M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuran Cabrières), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

Absents représentés : Mme Daria PICARD (Ceyras) représentée par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault) représenté par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan) représentée par M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par Mme Sophie ROYON (Paulhan).

Absent(e)s : Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. ELNECAVE Georges (Clermont L'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

Budget Général – Décision modificative n°3

Monsieur BARDEAU rappelle aux membres du conseil communautaire que la décision modificative permet à l'assemblée délibérante, de modifier en cours d'exercice la prévision budgétaire inscrite initialement au budget primitif de l'exercice.

Les décisions modificatives présentées au Conseil proposent des ajustements de prévisions budgétaires par transfert de crédits qui s'équilibrent entre eux, mais aussi par inscription de dépenses supplémentaires, financées par des recettes nouvelles ou par un prélèvement sur les dépenses certaines de ne pas être réalisées.

Il est proposé aux membres du conseil communautaire de retenir les ajustements budgétaires suivants :
Fonctionnement dépenses :

Chapitre 011 – charges à caractères générales : une diminution de 25 000 euros liée entre autres à l'impact de la crise sanitaire sur le fonctionnement des services.

Chapitre 012 - charges de personnel : l'intégration des ALP de Canet, Péret et Cabrières n'étaient pas prévus initialement au BP 2021 entraînant un réajustement de + 50 000 euros.

Chapitre 014 – atténuations de produits : En 2020 avait eu lieu un dépassement sur ce chapitre : la trésorerie avait refusé de laisser ce chapitre en dépassement, nous avons donc annulé une partie de la TPU versé à Clermont l’Hérault pour la verser sur 2021. Ainsi, il convient de régulariser ce delta pour un montant de 30 000 euros.

Chapitre 67 – charges exceptionnelles : Dans le cadre du Fonds de solidarité GEL 2021 la Communauté de communes a débloqué une aide de 200 000 euros. A ce titre, il convient d’augmenter le chapitre de 200 000 euros.

Chapitre 042 – Opération d’ordre : Un travail est actuellement en cours sur les actifs de la Communauté de communes du Clermontais. Ainsi, il convient de régulariser de 232 000 euros les écritures d’amortissement.

Chapitre 023 – Virement entre section : une diminution de ce chapitre de 438 000 euros suite aux réajustements de la section d’investissement.

Chapitre 65 – autres charges : une augmentation de + 193 000 euros correspondant au déficit des années antérieurs de la base de plein air.

Chapitre 68 – dotations aux provisions : en diminution de 517 000 euros suite aux réajustements dont 193 000 euros pour la base de plein air qui avait été provisionné sur ce chapitre.

Fonctionnement recettes :

Chapitre 70 – produits des services : la crise sanitaire a diminué les recettes de prestation ou des entrées des services (théâtre, centre aquatique, petite enfance). Ainsi, les versements CAF de PSU pour les services jeunesse et petite enfance sont en diminution par rapport aux prévisionnels. Le chapitre globalement diminue de 250 000 euros

Investissement dépenses :

Chapitre 204 - subvention d’équipement : une augmentation de 4 000 euros correspondant à la participation de la Communauté de communes du Clermontais pour la réalisation de la clôture du pôle de loisir de Clermont l’hérault.

Chapitre 26 – Participation, créances : Suite à l’augmentation du capital à la SPL TERRITOIRE de la communauté de communes, il convient d’augmenter le chapitre de 14 000 euros.

Opérations : les opérations sont réajustées en fonction du réalisé de l’année 2021. Globalement, la crise sanitaire a ralenti la réalisation des travaux au cours du premier semestre 2021

Investissement recettes :

Chapitre 040 – Opération d’ordre : contrepartie du chapitre 040 en dépenses de fonctionnement

Chapitre 021 - Virement entre section : la contrepartie du chapitre 023 en dépenses de fonctionnement

Chapitre 10 – FCTVA : en diminution de 114 000 euros suite aux ajustements des opérations d’investissement

Chapitre 13 – subvention d’équipement : elles sont réajustées en fonction des dépenses d’opération pour un montant de 342 000 euros.

Chapitre 16 – recours à l’emprunt : il avait été budgétisé un emprunt de 500 000 euros celui-ci n’étant pas nécessaire nous réajustons en conséquence.

Dépenses fonctionnement			Recettes fonctionnement		
Chap.	Désignation	DM n°3	Chap.	Désignation	DM n°3
<i>Rappel section fonctionnement – Total BP 2021</i>		24 924 517,62	<i>Rappel section fonctionnement – Total BP 2021</i>		24 924 517,62
011	Charges à caractères général	-25 000,00	70	Produits des services	- 250 000,00
012	Charges de personnel	50 000,00			
014	Atténuations de produits	30 000,00			
023	Virement à la section d’investissement	- 413 000,00			
65	Autres charges	193 000,00			

67	Charges exceptionnels	200 000,00			
68	Dotations aux provisions	-517 000,00			
042	Opération d'ordre	232 000,00			
Total DM 3		-250 000,00	Total DM 3		-250 000,00
Total section fonctionnement		24 674 517,62	Total section fonctionnement		24 674 517,62

Dépenses investissement			Recettes investissement		
Chap.	Désignation	DM n°3	Chap.	Désignation	DM n°3
<i>Rappel section investissement – Total BP 2021</i>		<i>6 701 574,84</i>	<i>Rappel section investissement – Total BP 2021</i>		<i>6 701 574,84</i>
Ch.204	Subvention d'équipement	4 000,00	040	Opération d'ordre	232 000,00
Ch.26	Participations, créances	14 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	-413 000,00
Op.111	Matériel informatique	15 000,00	16	Emprunt	-500 000,00
Op.117	Travaux rénovation bâtiments	-50 000,00	013	Subventions	-342 000,00
Op.144	Construction bâtiments jeunesse	-620 000,00	10	FCTVA	-114 000,00
Op.162	GEMAPI	-40 000,00			
Op.163	Tanes basses	-33 000,00			
Op.169	PIG	-20 000,00			
Op.170	Centre aquatique et piscine de Paulhan	-10 000,00			
Op.172	Office de tourisme	4 000,00			
Op.173	Urbanisme	-15 000,00			
Op.175	Nouvel office	-108 000,00			
Op.177	AAGV	-80 000,00			
Op.178	Développement durable	-45 000,00			
Op.179	Habitat	-28 000,00			
Op.180	Faisabilité zac	-20 000,00			
Op.181	LAEP	-105 000,00			
Total DM 3		- 1 157 000,00	Total DM 3		- 1 157 000,00
Total section investissement		5 564 574,84	Total section investissement		5 564 574,84

En conséquence, Monsieur BARDEAU propose aux membres du conseil communautaire :

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°3 telle que présentée ci-dessus.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les pièces et actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

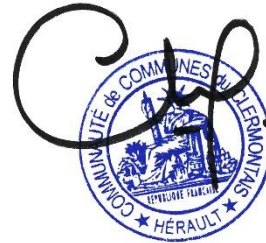
Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la décision modificative n°3 telle que présentée ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces et actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.